

OCCITANIE / TERRE D'INNOVATION

Le Parc du Haut-Languedoc lance son application touristique

TOURISME

« Ô ! Languedoc » pour guider les vacanciers venus dans le Parc du Haut-Languedoc. C'est une application lancée cet été qui permet notamment aux visiteurs de choisir leurs activités, en autonomie ou avec des professionnels, de se cultiver de manière ludique, le tout en lien avec la marque Valeurs Parc naturel régional.

Des randonnées, du vélo ou encore des visites guidées de vignobles, il y a de quoi faire à travers les plus de 307 000 hectares du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. C'est pourquoi, le Parc a lancé pour cet été l'application « Ô ! Languedoc » téléchargeable sur toutes les plateformes pour que les touristes puissent s'y retrouver. « L'objectif de l'application est de référencer tout ce qui a à faire dans le Parc et tout ce qui répond à la marque Valeurs Parc naturel régional », explique Delphine Douarche, chargée de mission marque Valeurs Parc et développement économique.

Ajoutés à toutes ces activités, également, les restaurants qui appartiennent toujours à



Les vignobles sur les rives de l'Orb, dans l'Hérault, font partis du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. LAURENT FREZOULS

cette marque afin « de proposer une autre offre touristique et garantir aux touristes la qualité de ce qu'ils vont faire ou manger durant leurs vacances chez nous », poursuit Delphine Douarche.

« Un véritable outil de tourisme responsable »

Néanmoins, l'application « Ô ! Languedoc » ne sert pas seulement de didacticiel, elle accompagne littéralement les vacanciers grâce à son système hors connexion et de géolocalisation. « Pour sillonner les terroirs viticoles du Haut-

Languedoc en autonomie, un système de filtres et de géolocalisation permet à chacun de choisir sa balade en fonction de ses capacités et il ne reste plus qu'à suivre le tracé qui s'affiche », détaille le communiqué de presse du lancement de l'application. De plus, lors de vos excursions, « Ô ! Languedoc » peut devenir une fonction éducative grâce à « des conseils et fiches pratiques qui apprennent à (re) connaître et protéger la faune et la flore du Parc, complétées de quiz pour tester leurs connaissances de façon ludique ». En d'autres termes, l'application se vante

d'être « plus qu'un guide, un véritable outil de tourisme responsable ».

En effet, la notion de « responsable » est ajoutée car Delphine Douarche l'assure, « chaque fiche rappelle les règles à respecter dans la nature, comment faire attention à la faune par rapport au bruit par exemple ». De plus, l'application incite à consommer local. « Les épicuriens à la recherche de produits du Parc peuvent retrouver dans l'application les coordonnées des vigneron et producteurs Valeurs Parc, celles des Maisons des vins et res-

taurants labellisés « Vignobles et découvertes », ainsi que les dates et lieux des marchés locaux. »

Deux départements et 118 communes

Des fiches historiques sont également présentes pour les plus férus de patrimoine qui veulent retrouver les sites historiques à travers le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. « Ô ! Languedoc » propose donc un panel de guides et de fiches pour les excursions en autonomie, mais oriente également vers les professionnels, à l'instar des activités sportives notamment. « L'application les oriente vers les professionnels Valeurs Parc qui sauront les guider en toute confiance », explique Delphine Douarche. Et, encore une fois, que ce soit en passant par l'application ou les professionnels, « les bonnes pratiques et la réglementation pour exercer des activités dans le total respect de l'environnement », restent primordiales.

À noter que le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est l'un des 56 parcs naturels régionaux de France et s'étale sur les départements de l'Hérault et du Tarn en couvrant au total 118 communes dont Castres, Revel, Saint-Chinian ou Lodève qui sont considérées comme les « villes portes ».

Paul-Roch Bruneton

Parc-haut-languedoc.fr

À Montpellier, des solutions numériques pour faciliter les déplacements des PMR

STATIONNEMENT

Pour simplifier le stationnement des personnes à mobilité réduite et des livreurs en ville, la Métropole de Montpellier déploie des capteurs de présence.

Système innovant, élaboré au travers de la Cité intelligente », indique Julie Frèche, vice-présidente chargée du transport et des mobilités actives à la Métropole de Montpellier, des capteurs de présence vont être déployés à terme sur les 419 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) et 218 places dédiées aux livraisons à Montpellier: Castelnau-le-Lez, avec 170 places PMR et



A terme, 807 places PMR et livraisons seront équipées de capteurs de présence dans la Métropole. PHOTO ILLUSTRATION AFP

dix pour les livraisons, est la première des communes métropolitaines à être équipée.

807 places équipées

L'équipement en capteurs de présence est réalisé par le

partenaire industriel de la Métropole en matière d'Internet des objets (IoT), Synox, et en partenariat avec TaM (Transports de l'agglomération de Montpellier). Le capteur installé transmet l'information de

la présence d'un véhicule aux usagers, et aux gestionnaires des places. « Si par exemple une personne à mobilité réduite veut se rendre quartier Antigone, où on trouve 66 places de stationnement réservées aux PMR, elle saura exactement, grâce à ce système, où elle pourra se garer, au plus près de sa destination », illustre Julie Frèche. En se connectant en effet à l'application M'Ticket de TaM, l'utilisateur sait tout de suite si la place où il veut se garer est libre (icône verte sur la carte), ou occupée (icône rouge).

Le système, installé également sur les places de livraison dans la ville, facilite le travail des livreurs. « Le déploiement de ces capteurs se fait aussi pour optimiser les places réservées, et lutter contre les véhicules ventouses, qui stationnent trop longtemps sur une même

place. Cela va permettre d'améliorer les rotations et libérer une partie de l'espace public », ajoute Julie Frèche. Pour l'instant, le système ne servira pas à dépêcher des agents sur place pour verbaliser, assure-t-elle. « On compte d'abord sur la pédagogie. Dans un second temps, nous équiperons les stationnements de très courte durée, devant les commerces de proximité pour cette fois faciliter les achats des chaland », annonce Julie Frèche.

Ces solutions font partie de ce qu'on appelle « la Cité intelligente, qui vise à imaginer de nouveaux services urbains et des dispositifs numériques répondant aux enjeux sociétaux contemporains ». Ils visent à « améliorer la qualité de vie, la sobriété, et la relation citoyen/usager avec la collectivité ». C.V.